

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 14 avril 2025 –

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 8 avril 2025	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C.. Délégué suppléant : Absents ayant donné pouvoir : M. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), M. TARROUX H. (pouvoir à M. MIOT B.), Mme VERGNES N. (pouvoir à Mme VIGROUX M.) et M. IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.). Absentes : Mmes THOMAS G. et LAVAL-BARBANCE G. Secrétaire de séance : M. LAGALY Jean-Philippe.
Date d'affichage : 8 avril 2025	
Nombre de délégués en exercice : 34	

DEL 2025/23 : Réfection de la terrasse extérieure de la Crèche - demande de subventions.

Monsieur le Président expose à l'assemblée que le carrelage de la terrasse extérieure de la crèche s'étant détérioré, il est nécessaire de procéder à la réfection totale de ce revêtement pour un montant estimé à 10 053,60€ HT. Les travaux sont éligibles à une subvention de l'Etat au titre de la DETR.

Monsieur le Président propose en conséquence d'approuver la réalisation de ce projet et de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- accepte ces propositions,
- fixe le plan de financement prévisionnel de cette opération, comme suit :

Montant total HT de la dépense	Recettes		
	Source	Taux	Montant prévisionnel du financement
10 053,60 €	. ETAT au titre de la DETR	50%	5 026,80 €
	. Autofinancement CCVAL81	50%	5 026,80 €
TOTAL			10 053,60 €

- autorise le Président à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le 25/04/2025
ID : 081-248100497-20250414-2025DEL23-DE

Le Secrétaire de séance,

Jean-Philippe LAGALY.